

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU PROGRAMME

Nom :

Prénom :

Date de naissance (jj/mm/aa) :

Adresse privée :

Adresse professionnelle :

Faculté :

Téléphone :

Email :

Etes-vous assistante ?

Oui Non

Si oui, depuis quand ?

Etes-vous inscrite en thèse ?

Oui Non

Si oui, depuis quand ?

Suivez-vous une école doctorale ?

Oui Non

Avez-vous une directrice/un directeur de thèse ?

Oui Non

Si non : coordonnées d'une personne du corps intermédiaire supérieur ou professoral qui peut vous recommander :

Qu'attendez-vous du programme de mentoring?\*

\*Merci de nous faire connaître les trois raisons principales pour lesquelles vous vous inscrivez au programme

**!Attention! : Continue au verso  
Voir règlement d'inscription au verso**

**Pour les doctorantes en médecine :**

Le parcours doctoral en médecine étant particulier, nous vous demandons de bien vouloir répondre à ces questions supplémentaires.

Votre thèse s'inscrit-elle plutôt :

Dans un doctorat en médecine d'une année (MD)

Dans un doctorat en médecine et sciences de trois à quatre ans (MD-PHD)

Veillez décrire, en quelques lignes, votre situation professionnelle actuelle :

---

Signature

**Délai d'inscription : le 29 janvier 2010**

**Règlement d'inscription :**

Afin de compléter votre dossier d'inscription, nous vous rappelons qu'il vous faut joindre au présent formulaire

- un Curriculum Vitae
- une lettre de motivation, dans laquelle vous développez vos attentes envers ce programme, ainsi que les raisons qui vous incitent à vous inscrire
- un résumé du contenu de votre projet de thèse, et de son avancement (maximum une page A4)

→Votre dossier est à renvoyer à : Université de Lausanne - Bureau de l'égalité des chances - Unicentre -1015 Lausanne

Par cette inscription, la doctorante prend connaissance de la nécessité à respecter le programme-cadre, composé de ...

- La journée de lancement\*
- Le colloque de clôture\*

... ainsi qu'à fréquenter assidûment les séances de groupe. Elle prend également conscience du risque d'exclusion du programme si plus de trois absences non justifiées sont constatées. Les ateliers-débat de midi offerts en dehors de ce programme-cadre ne sont pas obligatoires.

La participation au programme signifie la possibilité de déplacements importants, entre les quatre cantons concernés (Genève, Lausanne, Fribourg et Neuchâtel). Les frais de transports (tarif réduit) peuvent être remboursés sur demande avec le formulaire prévu à cet effet.

La coordination